



La fusion à marche forcée des universités lilloises...

Et les intérêts des personnels ?

Le lundi 3 février 2014, à l'occasion du passage à Lille de l'ex-Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso et de l'ex-Ministre de l'économie et des Finances Pierre Moscovici, venus incidemment signer un partenariat avec la banque européenne d'investissement, **les personnels et les usagers des trois universités lilloises (Lille1, Lille2 et Lille3) ont appris avec une certaine stupeur que "les trois universités allaient signer une convention d'association, préfiguration de la fusion des trois établissements"**. Ni les Conseils d'Administration des établissements concernés, ni aucune instance représentative du personnel, n'avaient été mis dans la confidence. Nous en étions jusqu'ici à des collaborations sur des projets communs, précis et identifiés permettant de renforcer les indispensables liens entre les trois universités de la métropole.

Ce volte-face soudain s'explique par le choix du gouvernement de continuer les funestes initiatives nées de la loi LRU-Pécresse en 2007, quelques mois après l'élection de Nicolas Sarkozy. Le financement de la recherche sur des critères dit « d'excellence », en lieu et place de l'exigence en terme de recrutements, de statuts et de qualifications, conduit à une course aux appels d'offres, dans l'urgence, quitte à conduire à des décisions approximatives et souvent source d'inefficacité et de gaspillage. En fait de changement, la politique de François Hollande depuis 2012 s'inscrit bien dans la droite ligne de son prédécesseur. La loi LRU-Fioraso vient confirmer, si il le fallait, cette analyse.

C'est pour ces raisons que Xavier Vandendriessche, président de Lille-II a pu déclarer benoîtement à l'AEF : « *Nous avons bien compris **que pour affronter l'idex, il nous fallait régler en interne notre problème de gouvernance*** ». Xavier Vandendriessche était pourtant contre l'idée même d'une université de Lille au lendemain de son élection.

Depuis le 3 février, les Conseils d'Administration des universités lilloises ont cherché à **faire valider a posteriori** cette démarche par des méthodes douteuses : mettre à l'ordre du jour un point d'avancement sur les projets de l'université de Lille **avant finalement d'annoncer, en séance, un vote sur le principe de la fusion !** Lors de ce vote, la CGT-Lille1 s'est abstenu, afin de ne pas jeter l'opprobre sur le travail des collègues impliqués dans les projets communs, **mais dénonce clairement et la méthode, et la marche forcée vers la fusion !!**

La CGT-Lille1, qui n'est pas contre un rapprochement sur projets, a toujours fait part de son opposition au projet de fusion **pour des raisons qui tiennent en premier lieu au sort qui est réservé dans de telles circonstances aux personnels** (mutualisation de services, mobilité forcée, économies d'échelle, dégraissages conduisant au licenciement de contractuels, mise en concurrence de collègues dont les services fusionnent, pertes d'acquis locaux relatifs au congés ou au régime indemnitaire, etc...) et aux étudiants (suppression de filières à faibles effectifs et jugées non rentables).


L'expérience des fusions dans d'autres académies prouvent que notre opposition est fondée. Les personnels d'Aix-Marseille, de Strasbourg et de Lorraine ont subi de plein fouet les conséquences de ces fusions qui se sont accompagnées de licenciements, de restructurations brutales, de suicides. Les syndicats de Rennes et de Paris luttent actuellement et à raison contre les projets de fusion de leurs universités. A Bordeaux, le quotidien Rue89 dénonce, dans un article du 2 avril 2014, des situations de souffrance et d'épuisement au travail (<http://rue89bordeaux.com/2014/04/universite-bordeaux-apres-fusion-burn-out/>).

Dans la plupart des cas, les fusions ont aggravé les déficits au lieu de les limiter. L'éloignement des instances décisionnelles de la réalité des campus, pèserait aussi sur les décisions qui seront prises et sur la pratique quotidienne des universitaires.

La CGT-Lille1 s'engage ici à travailler sans relâche, quelque soit la configuration, à la défense des intérêts matériels et moraux de tous les personnels. A défaut d'empêcher une fusion décidée non pas à Lille mais dans les ministères parisiens, la CGT-Lille1 travaillera à une fusion par le haut, **en adoptant le meilleur de la politique indemnitaire, des conditions de travail, des congés et du temps de travail, sans aucune mobilité forcée et sans licenciements.** Elle est intervenue, avec les autres élus de la liste CGT-FSU, en ce sens lors du Conseil d'Administration du vendredi 4 avril 2014, arrachant à cette occasion des engagements de la Présidence et de la Direction en ce sens. Nous veillerons au respect de ces engagements.

La CGT-Lille1 travaillera étroitement avec les autres syndicats CGT des universités Lilloises, dans l'intérêt de tous. Elle appelle dès aujourd'hui chaque personnel à se rapprocher du syndicat,

***afin de construire l'indispensable rapport de force
pour que nos Présidents n'oublient pas demain
leurs promesses d'hier...***

	Syndicat CGT-Lille 1
	Bât. MASS (L1), portes 3 et 4 Université – Lille1 59 655 Villeneuve d'Ascq Tel : 03 20 33 61 43 ferc-sup-cgt@univ-lille1.fr
Permanences : mardi et jeudi 12h – 14h mercredi 9h-12h, vendredi 14h-16h (et RdV)	
Union Nationale Enseignement Supérieur Et Recherche CGT case 544 • 263 rue de Paris • 93515 Montreuil cedex • www.ferc-sup.cgt.fr	